

Investissement Canada—Loi

situation ne soit soigneusement évaluée. Par exemple, le ministre responsable a dit que la Fishery Products International, société de la Couronne, ou cet investissement du gouvernement du Canada, était à vendre, s'il y avait des acheteurs intéressés. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a déclaré que nous avons à peu près autant de chances de vendre cette société que d'envoyer un homme sur la lune. Je suis assez d'accord avec lui pour le moment. La plupart de ces sociétés sont visées par des quotas de pêche. Il serait très facile à un investisseur étranger concurrent de racheter l'avoir de certaines grandes sociétés et de leur faire cesser toute activité pendant un certain temps. Lorsqu'on est dans les affaires, c'est bien entendu pour réaliser des bénéfices, et il n'y a rien à redire à cela. Nous risquons d'assister à la fermeture de nombreuses usines, ce qui provoquera le déplacement ou le licenciement de milliers de travailleurs dans la région de l'Atlantique. C'est un véritable problème que pose la mainmise étrangère, surtout lorsqu'elle touche le secteur de la pêche.

Voyons un peu un autre secteur de l'agriculture, et notamment la transformation de la pomme de terre. Si la situation, aux États-Unis ou dans un autre pays, devient telle que les entreprises en cause souhaitent éliminer leurs concurrents, elles pourront venir dans notre pays, racheter certaines usines de transformation de pomme de terre et les reléguer au second plan. C'est ce projet de loi que nous souhaitons reléguer au second plan le temps de procéder à de nouvelles études, ces usines pourraient être reléguées au second plan jusqu'à ce qu'une société donnée trouve de nouveaux marchés, supprimant ainsi ceux que détenaient précédemment des entreprises comme McCain ou Cavendish Farms. Je ne vois pas très bien ce que l'on peut répondre à cela. Cela pourrait effectivement se produire et ce serait certainement au détriment des Canadiens. Cet aspect m'inquiète.

Considérons la décision de la Cour internationale qui donne au Canada le contrôle d'une partie très riche du banc Georges. Cela devrait profiter considérablement aux pêcheurs canadiens. Toutefois, la Commission américaine du commerce international a publié un rapport déclarant que les importations de poisson canadien aux États-Unis donnent un avantage injuste aux pêcheurs canadiens qui bénéficient, de la part du gouvernement canadien, d'aides à la commercialisation et de subventions pour leurs navires. En essence, la Commission appuie les pêcheurs américains qui prétendent que les Canadiens vendent leur poisson à perte sur le marché américain. Ils menacent d'imposer des droits compensateurs sur le poisson canadien entrant aux États-Unis.

Nous devons étudier très soigneusement cette nouvelle idée d'Investissement Canada. Il se peut que le changement de nom soit une bonne chose, mais le contenu m'effraie, tout comme il effraie de nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre. Il faudrait plus de temps. Il est parfois agréable de pouvoir en finir rapidement avec une mesure législative. Nous étions à votre place précédemment. Certains d'entre nous comprenons que les ministres veuillent faire adopter leurs mesures. Mais les seules bonnes mesures sont celles qui profitent à tous les Canadiens. C'est pourquoi il arrive que ce que l'on fait à la hâte soit au détriment de certaines parties du pays.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer au débat d'aujourd'hui. Le ministre, le député de Lanark-Rendrew-Carleton (M. Dick), et le député de Cape Breton Highlands-Canso (M.

O'Neil) ont laissé entendre que, le principal enjeu était l'avenir de l'emploi au Canada. Rien n'est plus éloigné de la vérité puisque c'est de la mainmise étrangère sur notre économie, sur l'industrie du Canada dont il est question actuellement. Nous nous demandons s'il y a lieu de redouter cette mainmise étrangère, s'il vaut mieux nous doter d'un mécanisme d'examen afin de réglementer les entrées et peut-être aussi les sorties de capitaux. Nous discutons également des effets de la mainmise étrangère toujours plus grande au sein de notre économie sur l'esprit d'entreprise au Canada. Voilà les sujets à l'étude aujourd'hui.

Nous manquons bien sûr d'emplois et nous savons que, pour en créer, il faut donner de l'expansion à nos industries et à notre économie. Mais comment faire? C'est ce que nous voulons voir aujourd'hui et non pas nous interroger sur la nécessité de créer des emplois. Nous tâchons de savoir si ce qu'envisage le gouvernement est la bonne solution.

• (1250)

Nous vendrons notre pays si nous adoptons cette mesure. Nous ferons de nos propriétés industrielles des enclaves étrangères. Nous déplorons déjà la vassalisation de notre économie. Par cette mesure, nous allons généraliser cet état de choses. Et un jour, nos entreprises produiront si peu que nos exportations finiront par tomber.

A l'heure actuelle, 51 p. 100 de nos entreprises manufacturières appartiennent à des étrangers. Cette proportion est de 93 p. 100 dans l'industrie du caoutchouc, 51 p. 100 dans la fabrication de machines agricoles, 92 p. 100 pour le matériel de transport, 70 p. 100 dans le domaine des appareils électriques, 71 p. 100 pour les produits chimiques et 52 p. 100 dans le cas des petits articles courants vendus dans nos magasins. Bon nombre de ces articles pourraient être fabriqués par des entreprises canadiennes. Le gouvernement propose, dans cette mesure, que des étrangers se substituent aux industriels canadiens pour les fabriquer.

Qu'arrive-t-il lorsque 55 p. 100 ou davantage d'une économie dépend des étrangers comme c'est le cas au Canada? Mon collègue faisait justement remarquer tout à l'heure que le Canada est le seul pays qui se trouve dans une telle situation. En 1982, la mainmise étrangère en Suède est passée de 7 à 7.2 p. 100. Qu'ont fait les Suédois pour contrecarrer cette tendance? Ils ont immédiatement institué des mécanismes de contrôle pour contrer toute expansion de la propriété étrangère dans leur pays. Ils bloquèrent immédiatement la hausse des investissements étrangers. Ils s'inquiétaient de ce que la mainmise étrangère sur leur industrie puisse dépasser 7 p. 100. Au Canada, nous ne nous inquiétons pas de ce qu'elle dépasse 50 p. 100. En fait, nous offrons de vendre le Canada aux étrangers, de façon qu'ils puissent posséder une plus grande partie de notre économie.

Qu'arrive-t-il quand une entreprise étrangère investit dans un pays?

M. Shields: Des emplois.

M. Hovdebo: Je me réjouis que le député ait dit cela. Peu avant Noël, la société Black and Decker a fait l'acquisition d'une usine à Barrie. Par suite de la fermeture de cette usine, la ville de Barrie a perdu 600 emplois. C'est à cela qu'aboutit la propriété étrangère.